



Automne 2023

ALSH BOURDEAUX

4/12 ANS

Du 23 septembre au 3 novembre

Contacts : ATMA Leïla 06 31 48 43 24

Courriel : ccpd.accueildeloisirsbourdeaux@orange.fr

Joignable : Les mardis et jeudis de 9h à 16h. (hors vacances scolaire)

Du lundi au vendredi de 8h à 8h30 et de 17h à 17h30

(pendant les vacances scolaire)

Tarifs(les bons caf/msa restent à déduire)

Quotients familiaux	De 0 à 565 €	De 566€ à 900€	De 901€ à 1200€	Au delà de 1200€
Semaine du 23 au 27 octobre	52 €	58 €	63 €	68 €
Semaine du 23 au 27 octobre à partir du 2eme enfant	47 €	53 €	57 €	62 €
Semaine du 30 octobre au 3 novembre (4jours)	44 €	48 €	52 €	56 €
Semaine du 30 octobre au 3 novembre (4jours) à partir du 2eme enfant	40 €	44 €	48 €	52 €

Horaires pour amener et récupérer vos enfants

*Le matin de 8h30 à 9h30
Le soir de 17h à 17h30*

(Merci de respecter les horaires)

Dans mon sac, je prévois :



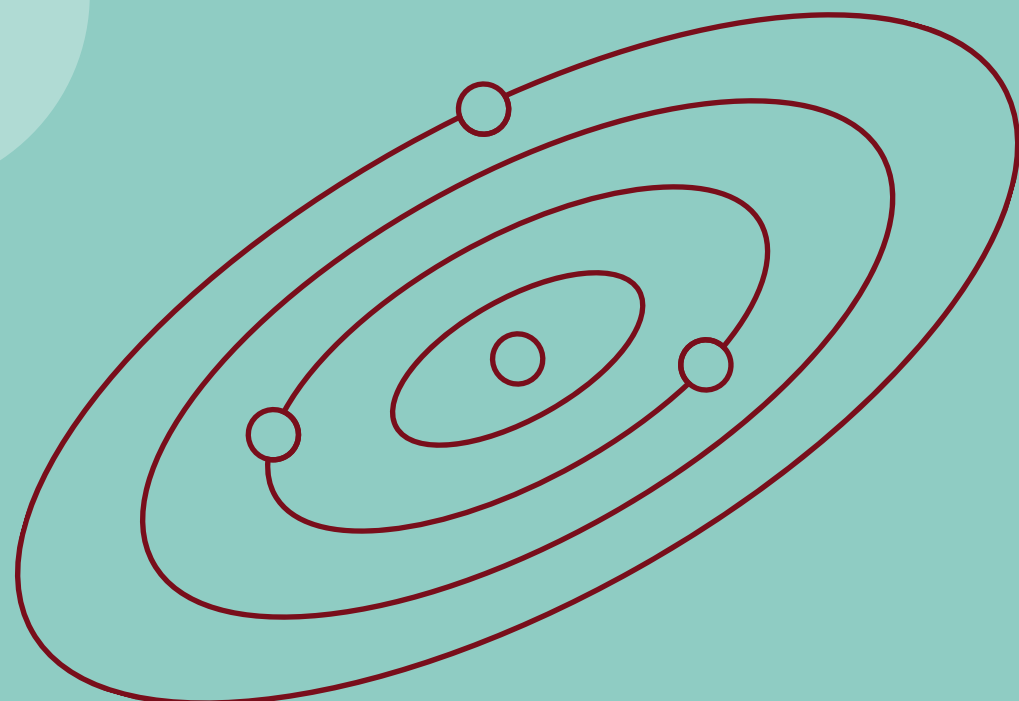
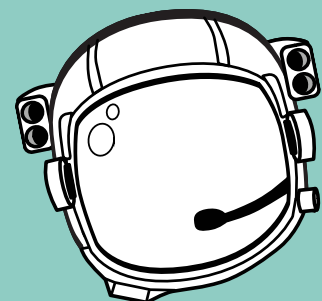
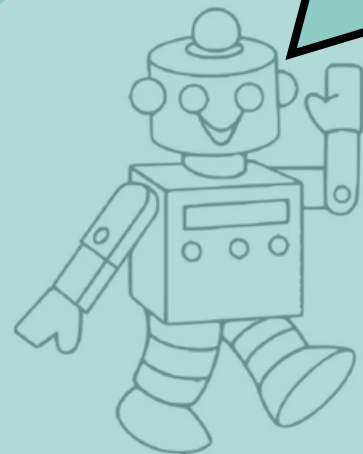
- Une gourde d'eau
- Une tenue adaptée à la météo
- Un change (merci de veuillez à marquer le nom des enfants)

Des changements peuvent intervenir dans le planning d'activités en fonction de la météo,
de l'organisation ou des désirs des enfants.



Au programme du 23 au 27 octobre
" Les planètes "

Bien le bonjour à toi !
Je me présente, je suis un robot voyageur de l'espace.
Je viens de passer un certain temps sur plusieurs planètes de ton
système solaire. Je souhaite partager avec toi mes expériences.
Au programme construction d'un vaisseau, du système solaire,
exploration de planètes, intervention de Thomas BONTEMPS de
l'association nature au cœur
Je ne te dis pas tout, de nombreuses surprises t'attendent !



Au programme du 30 octobre au 3 novembre
" La sorcellerie "



Bienvenue dans notre cercle de sorcellerie de l'accueil de loisirs
de Bourdeaux, nous vous invitons à découvrir un univers
magique.

Pour cette occasion, nous imaginerons nos animaux
fantastiques, nous fabriquerons des balais, des potions et bien
d'autres choses magiques.

On t'attend avec impatience !



Étape 1 : Si votre enfant est déjà venu à l'accueil de loisirs de Bourdeaux, passez directement à l'étape 2.

Pour une première inscription :

téléchargez le dossier 1ère inscription sur le site internet de la communauté de communes et envoyez le dès maintenant, par courrier ou par mail avec la photocopie des vaccins de votre enfant.

Étape 2 : envoyez votre demande par mail à compter du :

Mercredi 4 octobre à partir de 19h00 à :

bdx.automne2023@orange.fr

(Attention avant la date et l'horaire indiqués le mail ne sera pas pris en compte)

Dans le mail **vous devez nous informer impérativement** (en cas de manquement l'inscription passera en liste d'attente)

- Du nom et de la date de naissance du ou des enfants
- Du nom et du téléphone du ou des responsables
- De votre commune de résidence
- Semaines souhaités
- Le justificatif des bons vacances et du quotient familial 2023
- Régimes alimentaires, allergies et informations importantes

Vous recevrez un accusé de réception automatique qui ne valide pas l'inscription : c'est notre réponse avec la facture qui atteste l'inscription.

Étape 3 : A partir du **jeudi 5 octobre au soir**, vous recevrez un mail avec la facture qui validera votre inscription. Quand la facture est éditée, elle est due. S'il n'y a pas de place pour votre enfant, vous serez informé dès ce jour. Sans nouvelles de notre part, appelez au 06.31.48.43.24.

Étape 4 : Vous devrez envoyer **avant le lundi 16 octobre le paiement** de votre facture (toute inscription non payée sera automatiquement mise en liste d'attente) ainsi que la fiche sanitaire de liaison pour l'année 2023-2024 téléchargeable sur le site de la communauté de communes. L'annulation de la semaine sans justificatif entraînera la facturation à prix courant. Une absence d'une ou plusieurs journées pour convenance personnelle sans justificatif sera facturée. Si une absence justifiée a lieu en cours de semaine, seul les jours réels d'absences seront déduits aux tarifs « accueil de loisirs à la journée » sous forme d'avoir. Aucun remboursement possible.

Pour les enfants extérieurs à la communauté de communes (maison secondaire comprise) ou en vacances chez un membre de leur famille, inscrivez vous sur la liste d'attente par mail.

Réponse le jeudi 12 octobre.